

Aménagement urbain et planification - Secteur des quartiers de la Canardière

La Ville de Québec vise à développer le territoire en adoptant des orientations qui respectent les principes de développement durable. Les programmes particuliers d'urbanisme incluant les écoquartiers, les tendances en construction verte, l'aménagement des places publiques et des espaces verts et la revitalisation de la zone industrielle Maizerets-Limoilou sont autant de projets structurants mis de l'avant pour les années à venir.

Schéma d'aménagement et de développement

Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) révisé de l'agglomération de Québec est entré en vigueur le 7 février 2020. Il s'agit d'un outil de planification important qui a pour objectif principal de soutenir la croissance et le développement de l'agglomération de Québec en mettant en valeur les richesses historiques et écologiques de son territoire.

Le SAD identifie des pôles urbains régionaux qui, hors du centre-ville, concentrent plusieurs activités, notamment des emplois du secteur tertiaire, des commerces de toute nature et des habitations de moyenne à haute densité (de 80 à 160 logements à l'hectare en moyenne selon le pôle), en plus d'attirer un grand nombre de déplacements sur 24 heures. Parmi ceux-ci se trouve le pôle urbain D'Estimauville qui est appelé à accueillir davantage d'activités et de résidents. Un des objectifs est d'avoir, dans ces pôles, un équilibre entre le nombre d'emplois et le nombre de résidents. Un autre objectif est d'y trouver une gamme étendue d'établissements de vente au détail et de services personnels.

D'autre part, le SAD définit une grande affectation Campus technologique en bordure d'une partie de l'avenue D'Estimauville. Cette grande affectation du territoire est d'abord destinée à des activités industrielles spécialisées dans les domaines exigeant un savoir élevé telles les entreprises pharmaceutiques, informatiques, aérospatiales et autres. Les activités commerciales et industrielles à contraintes y sont interdites.

Programme particulier d'urbanisme du secteur D'Estimauville

La Ville a élaboré un Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur D'Estimauville afin de poursuivre le développement de ce secteur en tenant compte d'orientations d'aménagement spécifiques et adaptées à la réalité du territoire concerné.

Mis à jour en 2016, le PPU vise ainsi à favoriser la mixité des fonctions, à accroître l'offre résidentielle ainsi qu'à rénover, voire remplacer, les bâtiments désuets ou vacants en plus d'améliorer le paysage par de nouveaux aménagements urbains.

Orientations d'aménagement et de développement :

- Créer une porte d'entrée notable pour le centre majeur d'activités D'Estimauville;
- Intensifier et diversifier les activités en privilégiant la cohabitation des fonctions économiques et résidentielles;
- Promouvoir une architecture urbaine et contemporaine et améliorer l'encadrement bâti en bordure des principales artères;
- Accroître l'efficacité du transport en commun;

- Proposer une trame urbaine facilitant les déplacements piétonniers et cyclables ainsi que le réseautage des équipements récréotouristiques en tenant compte notamment de l'accessibilité universelle.

En ce sens, l'écoquartier D'Estimauville qui s'est développé récemment permet notamment de revaloriser le secteur en offrant une gamme complète de biens et services à distance de marche de milieux résidentiels.

Tramway de Québec

Dans le secteur de Maizerets, le tramway circule dans le chemin de la Canardière et sur le boulevard Sainte-Anne. On y trouve quatre stations (Hôpital de l'Enfant-Jésus, Bardy, De Courtemanche et Pôle D'Estimauville) ainsi que deux vélostations (Hôpital de l'Enfant-Jésus et Pôle D'Estimauville).

Le tramway est pensé pour améliorer et favoriser :

- Les déplacements partout en ville;
- La fluidité de la circulation;
- La cohabitation harmonieuse avec tous les usagers de la route, sans exception.

En plus de faciliter les déplacements sur le territoire de la ville, le tramway améliorera plusieurs aspects de la vie quotidienne des citoyens. Ainsi, quatre grands principes guident le travail de conception :

- La qualité de vie urbaine;
- La qualité du service;
- Le confort;
- La sécurité urbaine.

InnoVitam

Le projet de zone d'innovation InnoVitam s'inscrit dans une volonté de créer un lieu de maillage stratégique, de savoir et d'accélération d'innovations technologiques et sociales en partenariat avec les entreprises et les institutions d'enseignement. Située en bordure du fleuve, entre les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin, la zone InnoVitam sera axée sur le domaine de la santé préventive et durable.

Inspirée des forces de recherche, d'innovation et des différents écosystèmes en place, la zone d'innovation se concentrera sur quatre axes de la santé durable et préventive ayant un fort potentiel d'attraction d'entreprises technologiques et de services. Ces axes sont :

- Infectiologie, immunologie et cancer;
- Neurosciences et santé mentale;
- Alimentation durable et personnalisée;
- Déterminants environnementaux de la santé (eau, air, etc.).

Documentation

- [Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec](#)
- [Programme particulier d'urbanisme \(PPU\) du secteur D'Estimauville](#)
- [Écoquartier D'Estimauville](#)
- [Tramway de Québec – site Web](#)
- [Tramway de Québec – Présentation de l'insertion du tramway dans le secteur \(rencontre publique du 22 juin 2022\)](#)
- [Projet InnoVitam](#)